

Québec, 11 avril 2022

Monsieur Maxime Doyon
Les Hauts Bois de Shannon

Projet : Construction résidentielle
Terrain #2, Prolongement rue Normandie, Shannon
N° de dossier : à déterminer

Sujet : Attestation de conformité

Madame, Monsieur,

À la suite des tests de sol effectués les 05 et 06 avril 2022 sur le terrain #2 dans le cadre du projet de prolongement de la rue Normandie à Shannon, je confirme que le terrain récepteur à l'avant de la résidence projetée est conforme et adéquat au traitement des eaux usées provenant de la résidence projetée de 4 chambres à coucher en vertu du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées Q-2, r.22.

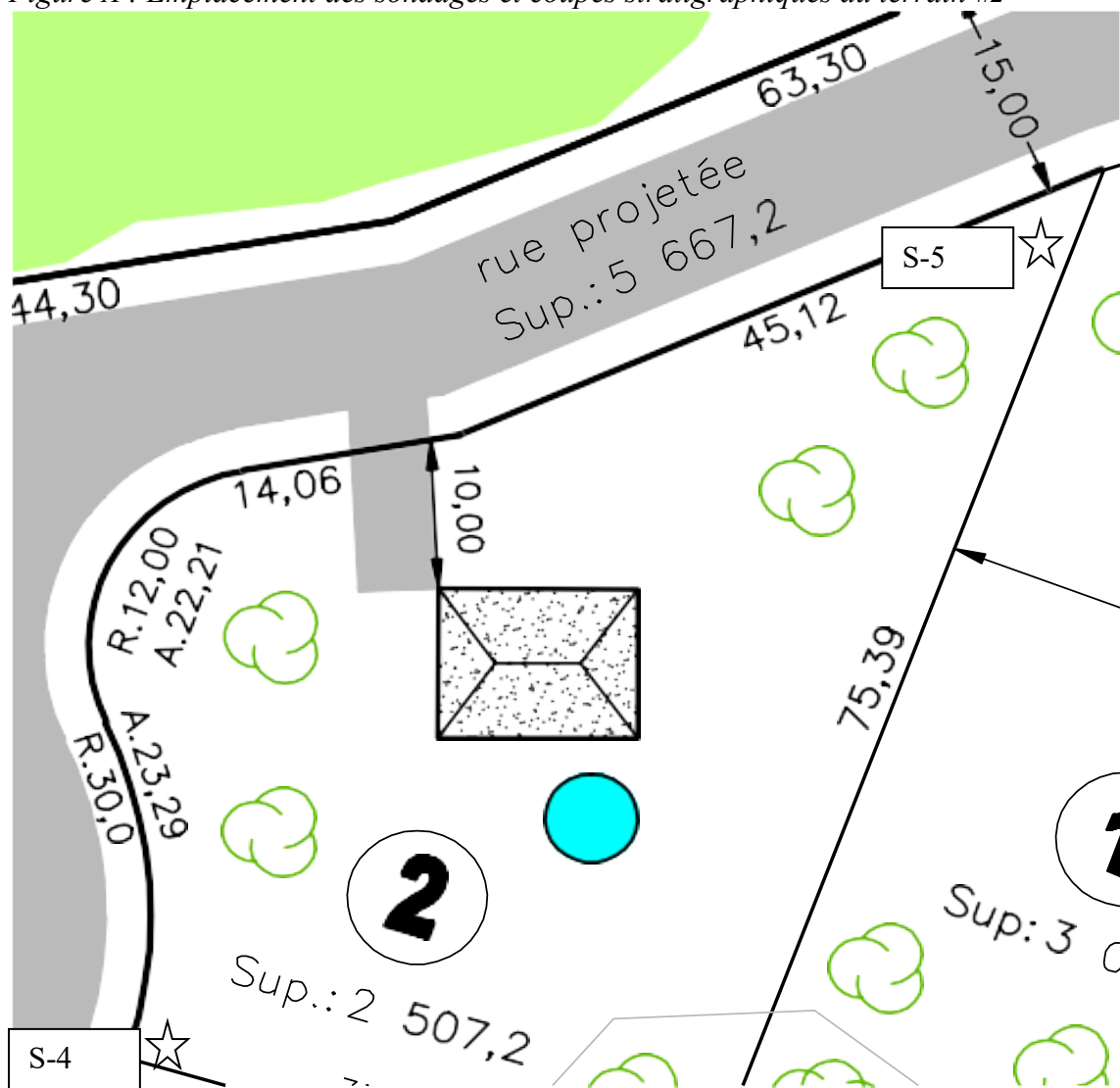
En effet, le sable grossier (très perméable) présent sur le terrain est d'une épaisseur suffisante (75cm) pour effectuer le traitement des eaux usées de l'effluent à l'aide d'un traitement secondaire avancé. La vente de ce terrain pour la construction d'une résidence isolée est par conséquent conforme aux normes environnementales. Voir figure A ci-joint pour l'emplacement des sondages. Le coût budgétaire d'un traitement secondaire avancé est de 14000\$+tx.

Espérant que le tout sera à votre convenance, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Philippe Racine, ingénieur

Figure A : Emplacement des sondages et coupes stratigraphiques du terrain #2



Coupes Stratigraphiques

S-4 et S-5 (Pelle rétrocaveuse)

- 0-0.15m : Terre
- 0.15-0.9m : Sable grossier brun sec
- 0.9-1.5m : Sable grossier avec traces d'oxydo-réduction (Nappe phréatique à 0.9m)